

Enseignants, ouvertures des classes... Présentation de la carte scolaire 2021 en Seine-Maritime

Par Thomas DUBOIS

4-5 minutes

Mis en ligne le 6/07/2021 à 18:57

Alors que débute la longue pause estivale, l'Inspection académique a fait état de ses derniers arbitrages pour la rentrée de septembre. Le nombre d'ouvertures de classes est (légèrement) supérieur à celui des fermetures.



L'Inspection académique promet un «taux d'encadrement inédit» dans les écoles seinomarines l'an prochain - Photo Boris Maslard

À l'image de sa première version présentée au mois de février 2021, qui n'avait guère suscité de levée de boucliers, la carte scolaire 2021-2022 du premier degré a été validée sans encombre en ce début de semaine en Seine-Maritime.

L'exercice, traditionnel en fin d'année scolaire, n'aura même pas lieu dans l'Eure, où rendez-vous est d'ores et déjà donné à la rentrée pour les ultimes décomptes et ajustements (lire par ailleurs).

Dédouplements en maternelle

En Seine-Maritime, les évolutions observées depuis février concluent aujourd'hui à 96 ouvertures de classes à la prochaine rentrée, pour 92 fermetures. Sept prévisions de fermetures ont notamment été annulées à Bellencombre, Criquetot-sur-Ouville, ou encore Le Havre, alors que deux projets d'ouvertures ont été invalidés (à Saint-Arnoult et Oissel).

Le dédoublement des CP et CE1 se poursuit pour l'ensemble des écoles du département (87) en [zone d'éducation prioritaire \(REP et REP+\)](#). Nouveauté cette année : le dédoublement des classes de grande section, qui touche 76 % des écoles maternelles en REP+. Hors éducation prioritaire, l'Inspection académique assure avoir veillé au respect de la limite des 24 élèves par classe dans la grande majorité des établissements.

Contractuels

En face, « *la Seine-Maritime gagne 33 postes d'enseignants supplémentaires* », fait valoir le directeur académique Olivier

Wambecke, alors que le département perd encore près de 1 000 élèves à la rentrée prochaine (au total, environ 5 000 écoliers de moins depuis 2016). De fait, assure-t-il, « *nous devrions connaître un niveau d'encadrement inédit* ».

Tandis que les conditions de cette rentrée de septembre restent soumises à l'incertitude sanitaire, le contingent d'enseignants contractuels appelés à la rescousse cette année pour remédier aux absences sera renouvelé, indique aussi Olivier Wambecke (64 postes, en l'occurrence). Or, pour [le SNUipp, principal syndicat du premier degré](#), il faut surtout recruter plus « *de titulaires remplaçants* », qui ont fait défaut ces derniers mois « *pour assurer la continuité dans les écoles* ».

Dans l'Eure, ultimes arbitrages en septembre

Dans l'Eure, la carte scolaire ne fait pas l'objet de réajustements en cette fin d'année : les ultimes arbitrages ne seront rendus qu'à la veille de la rentrée de septembre. Ce choix agace les organisations syndicales, qui y voient une dégradation du dialogue social. « *Les écoles nous font part de leurs inquiétudes : soit parce qu'elles craignent une fermeture, soit parce qu'elles espèrent une ouverture* », regrette Adrien Sauvage, responsable du SNUipp 27.

Du côté de l'Inspection académique, la décision est assumée, justifiée par « *les marges de manœuvre que nous nous sommes laissé lors de l'élaboration de la carte en février* », et qui aujourd'hui nécessiteraient peu d'ajustements, en respect d'un seuil moyen de 27 élèves par classe. À l'époque, cette carte tablait sur 51 fermetures pour 20 ouvertures.



UNE CARTE CADEAU
OBUT
D'UNE VALEUR DE 100€

Abo #Intégral7J
29.90€/mois
pendant 1 an
puis 42.90€ par mois



avec **NORMANDIE**

ÉLECTIONS
RÉGIONALES
& DÉPARTEMENTALES **2021** 20-27 JUIN

TOUTE L'ACTUALITÉ

avec **NORMANDIE**